

Gentioux, 11 Novembre 2019

L'Union pacifiste de France (UPF) est la section française de l'Internationale des résistants à la guerre (IRG). L'IRG a été fondée à Londres, en 1921 par des objecteurs, déserteurs et insoumis à la Première guerre mondiale, qui s'étaient dressés contre l'embrigadement dans la criminelle religion de la patrie et contre les meurtres de masse organisés par les généraux.

L'UPF incarne depuis 59 ans le refus inconditionnel toute guerre, l'abolition de toutes les armées (écoles du crime), le rejet de la production et du commerce des armes (causes premières des conflits). Autour du droit au refus de tuer et de l'opposition en toutes circonstances au port des armes, l'UPF regroupe les pacifistes strictement indépendants, au-delà de toute conviction philosophique, religieuse ou politique.

Qui sait encore aujourd'hui qu'il y a eu, dans ce pays, au total environ 40 000 déserteurs et insoumis en 14-18 ?

Comment se fait-il que les généraux de 14-18 n'ont pas été condamnés pour leurs crimes contre l'humanité, au vu de leur production de montagnes de cadavres (avec la complicité de nombreux médecins militaires) et la répression de toutes les fraternisations ?

Alexandre Croix (né en 1909, journaliste insoumis exilé en Suisse en 1939, décédé en 1976) cite, dans le journal *Liberté* de janvier 1968, les chiffres du service historique des armées (SHA) sur 118 cas de régiments mutinés. Pour la seule année 1917, les Conseils de guerre prononcèrent **50 900 condamnations** (soit 16 257 de plus qu'en 1916), dont 38 315 au titre des armées et 12 585 au titre de l'intérieur, car les sanctions pour mieux terroriser pouvaient aussi sur les civils de l'arrière !

Toujours pour 1917, Alexandre Croix note **1 317 désertions à l'étranger** (contre 885 en 1916) **et 27 579 désertions à l'intérieur** (contre 15 745 en 1916), sans compter les insoumissions totales. Ces chiffres sont à rapprocher avec les 20 000 objecteurs de conscience reconnus au Royaume-Uni, à partir de l'instauration de la conscription en 1916.

De mai à octobre 1917, lors des 6 mois les plus actifs de la répression, sont enregistrées 23 385 condamnations, dont **411 à la peine de mort**. 55 de ces « *damnés de la guerre* » ont été passés par les armes : 7 sur le champ, selon la volonté expresse du « débonnaire » Philippe Pétain, et 48 après des pourparlers entre l'état-major et l'Élysée.

Roger Monclin (1903-1985, l'un des membres fondateurs de l'UPF) a constamment exigé la réhabilitation des réfractaires à l'armée. Il précisait que la justice militaire, pendant le premier conflit mondial, a été une jolie suite d'infamies, dans lesquelles la répression de masse des mutineries a été organisée spectaculairement afin de mieux terroriser les poilus.

Pour preuve, citons un seul exemple, en septembre 1914, Eugène Bouret, vigneron de 27 ans, artilleur victime d'une commotion cérébrale, est fusillé pour un abandon de poste fictif. Il aura fallu 3 heures pour le condamner et 3 ans de luttes pour le réhabiliter (en 1917).

Il est surprenant que l'on punisse les soldats, mais qu'on ne poursuive pas les généraux. En 1914, ils ont failli les premiers avec des plans de bataille ne tenant compte ni des réalités humaines et matérielles ni des objectifs imprenables, avec des offensives à répétition et des assauts sans appui d'artillerie.

Selon Léon Betoulle (1871-1956, maire de Limoges pendant 38 ans !) : « *c'est avec de la bonté, de la clémence et de la justice intelligente qu'on arrivera à ramener le calme, mais surtout pas avec les condamnations des conseils de guerre, qui démoralisent et révoltent les soldats* » (*Journal Officiel* du 29 juin 1917).

« *Il y a eu trop de fautes [des généraux] pour que l'amnistie la plus complète ne soit pas accordée* » déclare, le 16 octobre 1919, Paul Meunier (1871-1922), député de l'Aube.

Léo Bouyssou (1872-1935), député des Landes, dit à l'Assemblée : « *Si vous frappez les soldats lorsqu'ils se mutinent contre leurs chefs, ne ferez-vous, par contre, rien à ces chefs lorsque, sans raison, sans délai et sans jugement, ils font assassiner leurs soldats ?* »

Tous ces incroyables assassinats sommaires étaient d'initiatives locales, exécutés plus ou moins discrètement par des chefs d'unités, qui s'en lavaient les mains, en rédigeant de simples compte rendus de routine auprès de l'échelon supérieur, où les affaires étaient suivies avec l'impavidité administrative routinière et cannibale de Joseph Joffre, Robert Nivelle, Ferdinand Foch et autres drogués au patriotisme, ivres de sacrifices humains avec la peau des autres.

La liste sur ce monument de Gentioux resterait à compléter des noms des tués, des mutilés par la police et la gendarmerie, au cours de la guerre de terrorisme social qu'ils mènent actuellement contre les citoyen-ne-s.

Le gouvernement honore encore les généraux massacreurs. *A contrario*, ce n'est pas le cas de milliers de pacifistes, tel **Louis Lecoïn** (réfractaire à toutes les guerres, emprisonné en 1914 pour sabotage de la mobilisation).

Constatons que restent ignorés par les municipalités, dont Gentioux, tous ces pacifistes qui ont sauvé dans la discrétion tant de vies humaines, **en exerçant leur droit au refus de tuer** et en résistant à la terreur aux côtés de toutes les victimes, durant les guerres mondiales, coloniales ou locales. Qui soutient les actuels déserteurs des « opérations extérieures » (Syrie, Soudan...) ou les réfractaires au SNU (Service national universel) ?

Par simple décret, 800 000 jeunes vont être contraints au Service national universel dès 2020, alors que le droit au refus de tuer reste violé constamment par l'État.

Le 1^{er} décembre 2019, Journée internationale des prisonniers pour la paix, une action de l'IRG soutient les déserteurs de toutes les guerres (Yémen, Israël, Kurdistan, Mali, Centrafrique, etc.).

En France, la répression violente de 2019 contre les *Gilets jaunes* par policiers, CRS et gendarmes, ne rappelle-t-elle pas étrangement celle contre les déserteurs, tirés comme des lapins, par leurs prédécesseurs de 1914 – 18 ? Pour les féliciter de tant de brutalités délictuelles, 15 000 médailles leurs sont distribuées par le ministre de l'Intérieur. Les militaires assassinent et terrorisent. Ne soyons jamais leurs complices !

Venus ici pour exprimer notre fidélité envers l'orphelin de Gentioux, nous levons le poing et crions notre indignation, devant cette impunité de plus 100 ans des fonctionnaires de la Défense nationale : ce ministère inutile et dangereux, est à abolir de toute urgence !

« Maudits soient les généraux ! Maudits soient les profiteurs de guerre ! Vivent les déserteurs de tous les pays ! »

Groupe Limousin de l'Union pacifiste
58, rue du Chinchauvaud, 87100 Limoges